

Salies de Béarn,

Cité de l'Or Blanc, Venise du Béarn (sans gondoles)

Une délicieuse journée à Salies de Béarn dans une petite ville coquette de 5000 habitants, cité gasconne à une heure d'Anglet

Déroulé de la journée : RDV 8h30 : parking de Quintaou

Départ 9h – Retour aux alentours de 19h

Nous déambulerons dans son cœur de ville à pas lent, accompagné par les commentaires d'un conteur enchanteur local, Bernard Morlaas, deuxième adjoint dont l'accent et les mots ne manquent pas de sel.

Au gré des ruelles, il nous racontera l'histoire de Salies (la grande) et les petites histoires aussi de la Fête du Sel ou de la Piperadère du 15 août, du thermalisme bienfaiteur et sa douceur de vivre.

Il évoquera aussi le jumelage, voire presque le mariage, entre le jambon de Bayonne et le sel de Salies.

Ce temps de visite - le sanglier emblème de la ville sur la place du Bayaà, les maisons sur pilotis qui bordent le Saleys, la crypte dans laquelle nous descendrons, symbole de la source salée, la maison des part-prenants, le musée du sel – nous mènera à deux pas de la Rotonde, lieu de notre repas à 12h30.

Après le déjeuner, aux alentours de 14h30, direction les salines de Salies et leur boutique. Vers 16h, à 10 minutes de trajet, nous visiterons le Domaine Viticole AOC Béarn Lapeyre Guilhemas (et sa boutique).

REPAS par l'AUBERGE DU RELAIS DE BÉRENX

Asperges fraîches, Jambon de Bayonne

Filet Mignon de Porc

Pipérade et pommes de terre roties

Coulant au Chocolat

Vin rouge & rosé // Café



Promenade de Printemps 2022 Mardi 31 mai & 7 Juin

Inscriptions du mardi 10 mai au vendredi 27 mai

Inscription groupée pour les clubs : lundi 9 mai

MAISON POUR TOUS

6, rue Albert le Barillier

64600 ANGLET

Lundi au Vendredi - De 9h à 12h & de 14h à 17h

Informations : 05 59 58 26 50

Tarifs :

Inscriptions individuelles (justificatif de domicile obligatoire)

Pour les anglois :

Tarif : 35 € par personne

Tarif Réduit* (sous conditions de revenus) : 25 €

Pour les non-anglois :

Tarif : 45 € par personne

Tarif Réduit* (sous conditions de revenus) : 35 €

* **Tarif réduit** pour les retraités dont les ressources mensuelles sont inférieures ou égales au minimum vieillesse, soit au 01/04/2022 :

- pour une personne seule : 916,78 €

- pour un couple : 1 423,31€

